DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

	ones all		111111111111			
(CAC	HET	DU	SER	VICE	

HEATER	G1710503	HEENEN	NAME OF THE OWNER, OWNE	100
				2
	1	Sille		
	MINISTER IN	TIR SIGN		

DATE DE RECEPTION

DECLARATION D'IMPOT SYNTHE	TIQUE				
ANNEE D'IMPOSITION					
NUMERO DE COMPTE CONTRIBUABLE Centre des Impôts de					
I - IDENTIFICATION DU CONTRIBUABLE					
Nom et Prénoms :	RESERVE A L'ADMINISTRATION				
Dénomination commerciale :					
Objet ou activité principale :					
Autres activités :					
Date de début d'activité					
CGA de rattachement :					
N° et date d'adhésion au CGA :					
II - LOCALISATION					
Ville : Commune :	Quartier:				
Rue : Section : Ilot : L	ot : Parcelle :				
B.P. : Cél :	e-mail :				
N° Compte (s) bancaire (s) :					
III - ELEMENTS D'IMPOSITION CONNUS AU :					
Nº Libellé	Nombre ou montant				

N°	Libellé	Nombre ou montant
1	Montant des achats revendus (N-1)	
2	Montant des ventes ou prestations de services	
3	Montant des salaires annuels versés	
4	Montant annuel des loyers des locaux professionnels	
5	Montant du stock de marchandises	
6	Montant des autres charges liées à l'activité	
7	Nombre d'employés	
8	Nombre de véhicules professionnels	

IV - ELEMENTS DU TRAIN DE VIE

24730000-20130131001	Nombre	Montant	OBSERVATIONS			
Valeur locative de la résidence principale						
Valeur locative des habitations secondaires	autar astrije	a roduko wake	ea man			
Nombre de véhicules de tourisme						
Nombre de domestiques		- NQUEDAN	STEELS OF THE ST			
Autres élements à préciser		р. Елексияватию эти	940030 CM3NUM			

V - ETAT DES FOURNISSEURS

N° Ordre	Identité	N° CC	Nature des achats	MONTANTS
	CALLA BYPESBE			
				ation collections of
				MOTERALASO, I
	Hoose St.			

VI - NOMBRE D'ETABLISSEMENTS EN DEHORS DU SERVICE D'ASSIETTE DES IMPOTS (SAI)

Nombre	Etablissement	Localisation	Chiffre d'affaires réalisé
1			
2			
3		es a report and services	
4	Alfr the		No actions each the shoot

Λ	10
Λ,	16

Signature

NB:

- Déclaration à renouveler au plus tard le 15 janvier de chaque année.
- Toute fausse déclaration expose son auteur aux sanctions prévues par la loi.